

# La lettre ÉROFA

Études pour la Rationalisation de l'Orthographe Française d'Aujourd'hui

N° 8

## Réunion du 22 février 2012

Présents : J.-C. Anizan, F. Bottois, A. Desnoyers, C. Gruaz, P. Jeudy, P. Launay, C. Martinez, M. Maynadier, S. Monier, C. Péret, J.-P. Sautot, L. Sommant.

Excusés : A. Bizet, L. Louvel.

Une liaison avec le Québec a permis à Annie Desnoyers de participer en direct aux débats.

## PUBLICATION DU FASCICULE « L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ »

Ce fascicule est l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois effectué par les membres du groupe de travail. Ceux-ci se sont réunis régulièrement dans les locaux du *Conseil international de la langue française* à Paris et des échanges nombreux et fructueux ont eu lieu avec les collègues de Belgique et du Québec<sup>1</sup>.

Le *Nouvel Observateur* de cette semaine (1<sup>er</sup> au 6 mars 2012), en fait une présentation sous le titre « Accords parfaits », en bonne place dans la rubrique « Téléphones rouges ».

## EROFA DANS LA PRESSE ET À LA RADIO

Les activités de EROFA ont été présentées lors de plusieurs interviews de CG<sup>2</sup> :

- dans la presse :

- *Le Point* (en ligne) du 26 janvier 2012 : interview « [Orthographe : "Et si on écrivait 'des chevaux' ?"](#) », avec 288 [réactions des internautes](#).

- Depuis le 2 février 2012, sur le site de Newsring (directeur éditorial : Frédéric Taddei), débat sur le thème « [La langue française est-elle trop compliquée ?](#) » ; interview (2 février) : « [Rationaliser l'orthographe c'est défendre la langue française](#) ».

- *Le Républicain lorrain* du 9 février 2012 : interview « Simplifier les casse-têtes », [version pdf](#) / [version image](#).

- *Pleine vie* de mars 2012 : interview « [Faut-il simplifier l'orthographe ?](#) ».

- à la radio :

- *Europe 1* (29 septembre 2011),

- *Radio France Vaucluse* (30 septembre 2011),

- *France Info* (17 novembre 2011).

<sup>1</sup> Pour commander : [lambertlucas@free.fr](mailto:lambertlucas@free.fr)

<sup>2</sup> Ces interviews figurent sur le site [erofa.free.fr](http://erofa.free.fr)

Par ailleurs, EROFA est mentionnée dans une dépêche de l'Agence France Presse du 29 septembre 2011 dans l'article intitulé « [L'ognon et le nénufar : vingt ans après, la nouvelle orthographe piétine](#) ».

## PROCHAIN FASCICULE

La réunion avait pour objectif de décider du thème du prochain fascicule.

Un document de travail préparatoire avait été envoyé aux membres du groupe de travail. Il traitait des points suivants :

- les consonnes doubles internes,
- les adverbes en *-amment* et en *-emment*,
- les lettres grecques et assimilées.

En début de réunion, de nouveaux sujets ont été proposés :

- le pluriel des mots composés, jugé prématuré,
- la transcription de la finale [sjø],
- le *s* de la 2<sup>e</sup> personne du singulier de l'indicatif des verbes du 1<sup>er</sup> groupe et du subjonctif de tous les groupes,□
- la généralisation de soudures : *d'abord* comme *davantage*, *quelque chose* comme *quelquefois*, *aujourd'hui*, etc.
- certaines graphies : *sc* de *science*, *fesait* au lieu de *faisait*.

Certains de ces sujets pourraient être regroupés dans un même fascicule.

## Les consonnes doubles internes

Les fascicules parus intitulés « Les consonnes doubles : féminins et dérivés » et « Les consonnes doubles après *e* » ont traité du doublement de la consonne finale et non pas du doublement de la consonne à la limite radical – suffixe, parce que, dans de nombreux cas, il est difficile de définir tant le radical que le suffixe. Le même problème se pose au sujet du préfixe et du radical. En effet, le recours au sens n'est pas un critère de portée générale permettant d'identifier la frontière entre les préfixes et les radicaux (ex. le sens de *-inter* est plein dans *interocéanique* et effacé dans *interdire*).

Divers cas devraient être examinés :

- le dédoublement est possible pour des mots tels que *\*amoniac*, *\*acordéon*, *\*bufle*, etc. mais aussi *\*acabler*, *\*afaiblir*, *\*agraver*, *\*aracher*, etc.
- il est à discuter dans les cas de doublement consonantique distinctif à l'écrit (ex. *balade* / *ballade*, *homme* / *home*), de doublement instable à l'oral : *im(m)ense* ; *in(n)ombrable*, etc.
- il doit obligatoirement être maintenu lorsqu'il participe à la transcription de l'oral (ex. *emmener*, *bacchanale*, *dissocier*, *bouteille*) ;
- pourraient être écartés les mots figurant parmi les 100 plus fréquents, à savoir : *homme* (72°), *falloir* (76°), *donner* (78°) (déjà traité), *aller* (83°), etc.

D'autres sujets de discussion ne manqueront pas de surgir.

## 2. Les adverbes en *-amment, -emment*

La règle actuelle est d'écrire *am* lorsque l'adjectif souche est écrit *ant* et *em* lorsqu'il est écrit *ent* (*élégant* → *élégamment*, *prudent* → *prudemment*), règle sans exception et apparemment simple.

Plusieurs aspects de la question ont été abordés :

- l'ambiguïté de *-ant*, participe présent et adjectif : *Je le vis grimaçant* (= qui grimaçait), mais *son visage était naturellement grimaçant* (= laid) ;
- l'ambiguïté de *-ent*, 3<sup>e</sup> personne du pluriel et adjectif (*ils négligent* / *il est négligent*) ;
- le remplacement de *am* et *em* par *a*, conformément à leur rapport à l'oral, entraînerait la disparition du lien avec l'adjectif souche, ex. *prudent* → *\*prudant* pour *\*prudament*, or ce lien constitue une règle forte du système orthographique.

Le problème du choix de la graphie de l'adverbe se trouve déplacé, il est devenu celui de la graphie de l'adjectif et du substantif : quand écrit-on *ant*, *ance* et quand écrit-on *ent*, *ence* ?

Il conviendra d'une part de ne pas remettre en cause des régularités existantes fortes et, d'autre part, de ne pas étendre le principe phonétiste car notre objectif est de renforcer le système orthographique en éliminant autant que faire se peut les exceptions sans entrer dans un autre système.

## Les lettres grecques et assimilées

Ce sujet touche à la représentation que les usagers ont de l'orthographe.

Quelques principes préliminaires devraient être pris en considération :

1. Maintien du rapport à l'oral.
2. Ne sont pas retenus :
  - les dérivés de mots écartés, ex. *rugbyman* (*y* n'est pas entre deux consonnes dans *rugby*),
  - les noms propres et leurs dérivés, ex. *taylorisme*, *égyptien*, *Christ*, *chrétien*.
3. Double graphie provisoire à l'ordre alphabétique, la graphie sans lettres grecques est première, la graphie avec lettres grecques renvoie à la graphie première.

## Conclusion

A l'issue des débats, la décision de retenir le sujet du dédoublement des consonnes internes a été prise.

Le dédoublement du *m* dans les adverbes en *-ment* entre dans cette problématique ; mais les conséquences sur la graphie des adjectifs et substantifs souches en font un sujet à part. Il conviendra de décider de la façon de lier cette question au thème général du dédoublement des consonnes internes.

La séance a été levée à 17h30.

Fait à Avrilly, le 4 mars 2012,

Le président,

C. Gruaz.

**Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion, n'oubliez pas de le faire en retournant le bulletin qui est en document joint. Merci.**

# Association ÉROFA

Études pour une Rationalisation de l'Orthographe Française d'Aujourd'hui

5 rue aux Boulangers  
27240 Avrilly, France  
Courriel : [erofa@free.fr](mailto:erofa@free.fr)  
Site : <http://erofa.free.fr>

## BULLETIN D'ADHESION 2012

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Courriel : .....

*Adhésion (cocher la case correspondante) :*

Adhésion simple.....10 €

Étudiant (fournir un justificatif).....5€

Membre bienfaiteur.....à partir de 40€

Bulletin à renvoyer avec votre règlement, par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de ÉROFA, à l'adresse suivante :

ÉROFA, 5 rue aux Boulangers, 27240 Avrilly, France.

A ....., le.....

Signature :

